



Rentrée

Sommaire :

Mot du Directeur

Les effectifs et le personnel

La communication

Les horaires

La vie de l'école

Les services

L'assurance scolaire

Les associations

Les réunions de classe

Le calendrier scolaire

Les réunions de classe

Ecole Privée Mixte Louis Chaigne

9, rue de Saint-André

85190 - VENANSAULT

02-51-07-31-50

Mail : [HYPERLINK "mailto:direction@venansault-louischaigne.fr"](mailto:direction@venansault-louischaigne.fr)

direction@venansault-louischaigne.fr

Site Internet : <https://venansault-louischaigne.fr>



Chers parents,

Nous sommes le lundi 2 septembre et l'heure de la rentrée est arrivée. Tous les enfants ont repris le chemin de l'école, prêts à commencer une nouvelle année. Vous avez été accueillis par notre association de parents d'élèves autour d'un café, brioche pour nous souhaiter à tous la bienvenue. En cette rentrée scolaire, je souhaite à chacun d'entre vous, et plus spécialement à nos nouveaux élèves et à leurs parents, une excellente année scolaire à l'école Louis Chaigne.

Effectivement 28 nouveaux enfants feront leur rentrée en septembre ou au cours de l'année dans notre école : 8 en TPS, 14 en PS, 1 en MS, 1 en GS, 2 en CE1, 1 CE2, 1 en CM1. Souhaitons-leur également de bons moments scolaires et éducatifs au sein de notre établissement.

Une école qui, comme chaque année, prend soin d'elle pendant les grandes vacances. Nos bricoleurs du samedi ont relevé les manches lors de la matinée travaux du 31 août pour nettoyer les extérieurs et vous préparer un bel accueil. Pendant l'été, les travaux ont avancé sur la cour primaire; des pergolas sont apparues, le terrain de football/basket a changé de position, un bac à sable tout neuf est en cours de réalisation, un coin gym voit le jour, etc... Merci à nos associations, aux parents bénévoles et à mes collègues pour ces belles réalisations qui améliorent le quotidien de toute notre communauté éducative.

L'année scolaire 2024-2025 débute avec l'arrivée de trois nouveaux enseignants et d'une AESH :

- M Lavenant Alexandre en CM1/CM2 qui effectuera la décharge de direction de M. Travaillé le lundi et le mardi.
- Mme Vergnault Vanessa en CE2/CM1 complètera le $\frac{3}{4}$ temps de madame Guilbaud Hélène, qui fait son grand retour, le mardi.
- Mme Baillet Agathe en PS/MS/GS qui complètera le $\frac{3}{4}$ temps de madame Caillé Stéphanie le lundi.
- Enfin nous accueillons dans notre équipe éducative de nouveau cette année Mme Bouveret Sandrine, AESH qui interviendra dans les classes de Mme Bourieau en CP et de Monsieur Travaillé en CM1/CM2.

Je leur souhaite une bonne intégration dans notre école.

Cette année scolaire commence avec l'arrivée également de nouveaux élèves.

Une nouvelle étape s'annonce donc pour vos enfants au sein de notre école que nous voulons toujours plus accueillante et bienveillante tout en promettant à chacun de trouver sa juste place. Pour ce faire, il en va de la responsabilité et de l'attention de tous. Chacun à sa manière et dans le respect de son rôle, enseignants, parents comme élèves, concourent à faire de notre école un lieu où il fait bon vivre et apprendre.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une belle année scolaire 2024/2025.

Le Directeur, M. TRAVAILLE Karl



Les effectifs et le personnel

L'école accueillera cette année 243 élèves répartis en 10 classes .

L'équipe enseignante		
Florence GAUVAIN	26	12 CM2+ 14 CM1
Karl TRAVAILLE – Alexandre LAVENANT le lundi et le mardi	27	13 CM2+14 CM1
Hélène GUILBAUD et Vanessa VERGNAULT(mardi)	26	18CE2+8 CM1
Karine REVEILLERE	27	17 CE1 + 10 CE2
Natacha BOURDET-CAPELET	27	12 CP- 15 CE1
Virginie BOURIEAU $\frac{3}{4}$ T (Lundi, mardi et jeudi) - Christiane PROUTEAU $\frac{1}{4}$ T (vendredi)	24	24 CP
Nathalie GUIBERT	21	4PS+ 8 MS + 9 GS
Marina MERCERON	21	5PS+ 8 MS + 8 GS
Stéphanie CAILLÉ et Agathe BAILLET (lundi)	22	5 PS + 9MS+ 8GS
Sandra BEAUFRETON	22	8 TPS + 14 PS

M. POISSONNET Cyril, enseignant spécialisé dans notre école.

Le personnel OGE	
Caroline MACÉ	ASEM en classe de Mme Beaufreton Sandra
Soraya POIRIER (Le lundi et mardi)	ASEM en classe de Mme Caillé Stéphanie
Emmanuelle CHATELIER (Le jeudi et vendredi)	ASEM en classe de Mme Caillé Stéphanie
Emilie Besson	ASEM en classe de Mme Merceron Marina
Stéphanie Jaud	ASEM en classe de Mme Guibert



La communication

Régulièrement des invitations, circulaires et papiers en tous genres vous seront communiqués. **Les classes ont décidé cette année d'opter pour une chemise transparente de liaison.** Pensez à les consulter régulièrement **et à signer l'ensemble des papiers qui y seront déposés.** D'autres documents vous parviendront par Internet ; n'oubliez pas de consulter quotidiennement votre boîte-mail.

*Le téléphone est un outil merveilleux... mais il est important que chacun essaie de respecter les horaires de classe et appelle au moment où on ne dérange pas les enfants : à savoir, entre 07h45 et 8 h 40, entre 12 h 30 et 13 h 45 et après 17 h. Pour les contacts non urgents, vous devrez privilégier les journées de décharge hebdomadaire accordées pour assurer la direction de l'école : **le lundi et le mardi.***

N'hésitez pas à vous adresser à l'école par courriel; c'est moins convivial que le téléphone mais moins dérangeant et plus performant : on garde une trace écrite... Merci !

École Louis Chaigne : 02 51 07 31 50

Adresse email : direction@venansault-louischaigne.fr

Comme l'année dernière, chaque enseignant aura une adresse mail professionnelle afin de pouvoir communiquer avec vous et nos associations. Vous pourrez ainsi signaler l'absence de votre enfant directement à l'enseignante, demander un rendez-vous, passer une information...

Voici les adresses mails des enseignantes :

Mme Beaufreton Sandra : s.beaufreton@venansault-louischaigne.fr

Mme Caillé Stéphanie et Mme Baillet Agathe : s.caille@venansault-louischaigne.fr et a.baillet@venansault-louischaigne.fr

Mme Merceron Marina : m.merceron@venansault-louischaigne.fr

Mme Guibert Nathalie : n.guibert@venansault-louischaigne.fr

Mmes Bourieau Virginie et Prouteau Christiane :

v.bourieau@venansault-louischaigne.fr

Mme Bourdet-Capelet Natacha : n.bourdet@venansault-louischaigne.fr

Mme Réveillère Karine : k.reveillere@venansault-louischaigne.fr

M. Travaillé Karl et M Lavenant Alexandre :

k.travaille@venansault-louischaigne.fr et a.lavenant@venansault-louischaigne.fr

Mme Guilbaud Hélène et Mme Vergnault Vanessa: h.guilbaud@venansault-louischaigne.fr et

v.vergnault@venansault-louischaigne.fr

Mme Gauvain Florence: f.gauvain@venansault-louischaigne.fr

Tout ce qui concernera la direction de l'école sera à envoyer à l'adresse suivante : direction@venansault-louischaigne.fr Les adresses mails de l'OGEC et de l'APEL ne changent pas.



Une circulaire est envoyée chaque début de mois par mail. Si vous ne la recevez pas, veuillez me le signaler après avoir vérifié vos spams. Les parents qui n'auraient pas donné leur adresse mails sont invités à le faire en m'envoyant un message via l'adresse email de l'école.

Les circulaires de l'école sont mises sur le site Internet : <https://venansault-louischaigne.fr>

N'hésitez pas à les rechercher en cas de besoin.

Un QR code, créé par l'APEL, permet de se rendre directement sur le site de l'école.



Important : Je vous invite fortement à enregistrer dans vos contacts les adresses mails des enseignants et de la direction de l'école afin d'éviter les spams ou rejets de votre fournisseur d'accès.



Cette année, nous avons changé de logiciel de gestion administrative et de facturation. Aussi vous devriez durant l'année recevoir des mails provenant de cette adresse :

notification@noefil.fr

Veuillez ne pas la bloquer surtout ! Enregistrez-la !

Les horaires

La classe commence à 9h et se termine à 16h45. L'école ouvre à 8h45 et ferme à 17h00.

Nous ferons un **accueil individualisé** le matin au sein des classes dès 08h45 du **CP au CM2**. En maternelle, les parents déposeront leur(s) enfant(s) devant la classe.

Concrètement, les enfants devront rentrer dans leur classe dès leur arrivée à l'école entre 08h45 et 09h00. Ils ne resteront pas sur la cour et seront accueillis par les enseignants afin de vider tranquillement leur cartable, donner les correspondances, lire, dessiner, faire une activité calme... Nous développerons ainsi l'autonomie des enfants et espérons pouvoir commencer la journée de classe plus rapidement.

Un enseignant assurera l'accueil et la sécurité au niveau des portails et pourra aussi répondre aux éventuelles questions des parents.

J'en profite également pour vous rappeler l'importance pour votre enfant d'arriver à l'heure (avant 09h00) pour ne pas déranger le bon fonctionnement de la classe.

Après 17h00, tout enfant présent dans la cour d'école rejoindra automatiquement l'accueil périscolaire (s'il y est inscrit) et le service vous sera alors facturé.

L'inscription à l'accueil périscolaire est gratuite. Nous vous conseillons d'inscrire votre enfant au cas où vous ne pourriez pas venir le récupérer à l'école.



	Classe	Interclasse		Classe
PS, MS, GS	9h-11h50	Repas : de 12h-12h45	Récré : 12h55-13h30	13h30-16h45
CP CE1	9h-12h	Repas : de 12h05-12h45	Récré : 12h55-13h30	13h30-16h45
CE2 et CM	9h-12h30	Récré : 12h30-12h55	Repas : 13h-13h40 ; récré : 13h45-14h	14h-16h45

Les parents faisant déjeuner leurs enfants à la maison, s'ils sont concernés par des horaires différents, peuvent récupérer leurs enfants à 12h30 et les ramener à partir de 13h20. **L'école assure la surveillance des enfants concernés.**

La vie de l'école.

✉ IMPRIMÉS ET PAIEMENTS À RETOURNER À L'ÉCOLE POUR LE **LUNDI 9 SEPTEMBRE 2024.**

- La « **fiche individuelle de renseignements** » à vérifier, corriger si nécessaire et à compléter.
- La fiche « **Délégation de pouvoir et autorisation de sorties scolaires** » si elle n'a pas été remplie les années précédentes
- La fiche « **Autorisation parentale de diffusion de documents** » si elle n'a pas été remplie les années précédentes. Dans le cadre des activités scolaires, des photographies, des enregistrements sonores ou créations de toutes natures peuvent faire l'objet de diffusion. Celles-ci doivent s'inscrire dans la réglementation propre à la protection de la vie privée des élèves et à la propriété littéraire et artistique.
- La « **Convention de scolarisation** » si elle n'a pas été remplie les années précédentes et le « **Règlement de l'école** » à relire et à signer. Ces deux documents sont sur le site Internet de l'école dans la rubrique « Infos pratiques ».
- La fiche « **D'urgence à l'intention des parents** ». *L'Inspection Académique, le SAMU, les Pompiers et les Ambulanciers ont signé un protocole d'urgence au cas où nous devrions faire face à une urgence vitale. Par conséquent, je vous demande de remplir la fiche d'urgence que je devrais remettre aux services de secours si nécessaire. N'oubliez pas de la signer en haut à droite. Cette fiche est à remplir pour chaque enfant.*
- La fiche « **Frais de scolarité OGEC** » avec le *chèque* pour ceux qui choisissent ce mode de paiement et/ou les *autorisations de prélèvement*, sauf si vous aviez choisi ce mode de paiement l'an dernier et que vos coordonnées bancaires n'ont pas changé.
- La fiche d'**Adhésion à l'APEL...** avec le règlement. Elle est distincte des frais de scolarité appelés par l'OGEC. Merci d'effectuer les paiements par chèque. Si ce sont des espèces, ils doivent être mis dans une enveloppe portant le nom, prénom et classe de l'aîné de vos enfants.

Pour ceux qui ont plusieurs enfants, merci de remettre sous enveloppe les documents de chaque enfant à son enseignant.

Certains documents sont remplis pour toute la scolarité de votre enfant. Vous n'aurez pas à les remplir l'année prochaine.

✉ RELATIONS PARENTS-ENSEIGNANTS / INSCRIPTIONS

Les enseignants sont à la disposition des parents qui souhaitent les rencontrer pour discuter du travail scolaire de leur(s) enfant(s) ou de tout autre problème ponctuel. N'hésitez pas à prendre rendez-vous en utilisant le cahier de liaison ou la boîte mail Pro. Des réunions de classe auront lieu en septembre pour présenter les activités réalisées ou prévues. Elles sont indiquées en avant dernière page.

Les inscriptions pour l'année scolaire 2025/2026 se feront le samedi 18 janvier 2025, lors des portes ouvertes.

✉ ACCÈS À L'ÉCOLE ET SÉCURITÉ

Les élèves des classes maternelles doivent accéder à l'école ou en sortir par la route de Saint-André ; les parents les accompagnent devant la classe.

Les élèves des classes élémentaires doivent accéder à l'école ou en sortir par la route de Mouilleron.

Rappel : Le stationnement devant l'école sur la route de Mouilleron est **strictement interdit** aux parents d'élèves.

Les élèves des classes élémentaires peuvent quitter l'école, seuls. Pour cela, les parents doivent compléter une autorisation. À la rentrée, vous pourrez demander à l'enseignant de votre enfant une carte d'autorisation de sortie que les enfants présenteront à l'adulte surveillant.

☛ ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Du CP au CM2, sauf cas de dispense reconnue, **l'éducation physique et sportive est obligatoire à l'école.**

Afin de favoriser la pratique du sport, il est important de prévoir une tenue adéquate (surtout les chaussures). Cette année, diverses activités seront reconduites :

- Piscine pour les CP de Mme Bourdet-Capelet et les CE2 de Mme Reveillère et les CM1/CM2 de Mme Gauvain le jeudi après-midi de 15h30 à 16h10 du 21/11/24 au 23/01/25.
- Piscine pour la classe des CP de Mme Bourieau et les CM1/CM2 de M Travaillé le jeudi après-midi de 15h30 à 16h10 du 30/01/24 au 03/04/25.
- Piscine pour les GS de l'école et les CE2/CM1 de Mme Guilbaud le mardi après-midi de 15h30 à 16h10 du 22/04/25 au 10/06/25.

institut' un métier **multiple**



THÈME D'ANNÉE : «Nature et dépaysement ! »

☛ **CATÉCHÈSE : URGENT :** Nous recherchons quelques papas, mamans, papys et mamies (de la PS au CM2) qui auraient un peu de temps libre pour prendre en charge un petit groupe de catéchèse en élémentaire.

Faire la catéchèse ne demande aucune compétence particulière. D'une durée d'1h15 environ, elle se déroule tous les 15 jours en fonction des disponibilités des catéchistes.

N'hésitez pas à demander des renseignements auprès de l'école et rejoignez-nous !

Une réunion de catéchèse pour les personnes voulant s'investir aura lieu dans l'école le jeudi 5 septembre à 17h15.

(C'est une réunion qui ne vous engagera pas mais vous permettra de découvrir ce qu'est la catéchèse.)

☛ QUELQUES CONSEILS ET CONSIGNES

Pour les classes maternelles :

Mettre dans le cartable, sous-vêtements et pantalon de rechange... Un incident est vite arrivé... Ne fournir ni ardoise, ni cahier, ni crayon ... des boîtes sont à la disposition des enfants. **Souvent, des enfants rapportent des éléments de jeux d'école à la maison, merci de nous les renvoyer dès le lendemain.**

Ne pas oublier de **marquer tous les vêtements** que les enfants enlèvent : blouson, gants, bonnet, casquette, chapeau, pull, sweat...

Pour tous :

Le chewing-gum est interdit à l'école. Les bonbons le sont également sauf pour les anniversaires (un seul bonbon par enfant).

Ne fournissez pas de collation à vos enfants pour les temps de récréation du matin et de l'après-midi. **Seuls, les fruits et compotes sont autorisés pour les enfants déjeunant au 2^{ème} service.** Les enfants n'ont pas le droit de rapporter de chez eux des jeux vidéo. Pas de téléphone portable non plus !

Les services

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'accueil périscolaire municipal est géré par Familles Rurales et est dirigé par Mme Amandine Le Cardonnel que vous pouvez contacter au 02-51-48-18-72 ou ileokids@venansault.com. Il n'accueille que les enfants dont le dossier est à jour.

Les coûts d'utilisation, le règlement et les fiches d'inscription sont à retirer directement auprès de l'accueil périscolaire.

L'inscription étant gratuite, vous vous conseillons d'inscrire votre enfant au cas où il devrait aller à l'accueil périscolaire.

LE RESTAURANT SCOLAIRE

C'est un restaurant municipal géré par une association de parents d'élèves de l'école publique et de l'école privée. *Les prix de repas, le règlement et les fiches d'inscription sont fournis en annexe.*

LE TRANSPORT SCOLAIRE

Les transports en car sont organisés par Familles Rurales. Les montées et descentes auront lieu devant l'école rue de Gruchy (route de Mouilleron le Captif). N'hésitez pas à prendre contact avec Mme Sophie Guilmineau, responsable du Transport Scolaire en Pays Yonnais et coordinatrice pour le Groupement Familles Rurales des Structures Transport Scolaire du Pays Yonnais La Roche-sur-Yon Agglomération :

Tel : 02 51 05 98 67 et 06 01 21 19 64 - email : groupeментtsyonнаis@famillesrurales85.org

Adresse postale : 54, rue René Goscinny - 85000 La Roche-sur-Yon

L'assurance scolaire

L'individuelle accident ou assurance scolaire : elle n'est obligatoire que lorsque l'enfant sort de l'école. Elle assure les dommages subis par votre enfant en cas d'accident.

Afin d'être bien sûr que chaque enfant bénéficie d'une assurance qui réponde parfaitement aux besoins d'un scolaire, comme l'an passé, l'école a souscrit une assurance scolaire globale auprès de la Mutuelle St Christophe, comprise dans le prix de la rétribution. Vous n'avez donc aucune démarche à faire.

En cas de demande des clubs sportifs ou autres et pour vous permettre de récupérer les attestations d'assurance auprès de la MSC, je vous ai fait une fiche d'aide que vous retrouverez sur le site Internet de l'école dans la rubrique « Infos pratiques, documents administratifs ». Cette attestation n'est pas à retourner à l'école mais à conserver.

Les associations

● **L'OGEC de l'Ecole Privée Louis Chaigne (Organisme de Gestion de l'Ecole Catholique)**

Les missions :

L'OGEC gère, en étroite collaboration avec le directeur de l'école, les biens (comprenant les bâtiments, le matériel et les finances) et il est co-employeur (avec le chef d'établissement) du personnel non enseignant.

Les ressources :

Subventions de la municipalité, cotisations des parents, et bénéfices des manifestations organisées avec l'APEL.

Les actions de l'OGEC :

a) Sur le plan scolaire :

Prise en charge des fournitures scolaires.

Financement, complet ou partiel, des activités ponctuelles proposées par les enseignants : spectacle pour les maternelles, classes de découvertes, sorties de fin d'année, rencontres sportives avec d'autres écoles...

Animations : Préparation des fêtes et spectacles : implication des parents et/ou financement.

b) Travaux d'entretien et de restauration réalisés par des parents bénévoles ou par des professionnels... MERCI aux parents qui, cette année encore, dans la bonne humeur, ont participé à une ou plusieurs journées de travaux.

Pour l'année 2024/2025 des matinées travaux sont prévues le samedi matin 8 jours avant les vacances scolaires.

Pensez à vous inscrire quelques jours avant via le lien envoyé par l'OGEC et à venir nombreux.

Samedi 12 octobre de 09h00 à 12h00

Samedi 7 décembre de 09h00 à 12h00

Samedi 1er février de 09h00 à 12h00

Samedi 29 mars de 9h00 à 12h00

Samedi 5 juillet de 09h00 à 12h00

Infos - contacts : Président de l'OGEC : Yohann Bironneau 06.21.64.42.77

Vous pouvez venir nous rencontrer lors de notre 1^{ère} réunion le Jeudi 7 Septembre à 20h15 à l'école.



(Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre)

L'APEL est au service des familles et de la communauté éducative.

L'APEL rassemble, au sein d'un conseil d'administration, les parents qui peuvent donner de leur temps.



Les 24 membres du conseil d'administration (2023-2024) de l'APEL de l'école Louis Chaigne :

Edouard ABLIN (trésorier adjoint), Angélique ALEMBERT, Anthony ANNONIER, Marie-Elise BLOUIN (secrétaire), Aurore BRIANCEAU (présidente), Julien BRIACEAU, Erwan CHAUVIN, Maryse COURTIN, Alexandra DELAIRE, Blandine GELEBART (trésorière), Virginie GUAIS (secrétaire adjointe), Sophie HERBRETEAU, Sandrine LEFORT, Sandrine MARTIN, Christophe MAZOIN, Carine MILOSAVLJEVIC, Sylvia MITJA, Renaud MONTBREUIL, Cassandre PAILLAT, Jordan PERSILLET (vice-président), Sophie PICHON, Marion TRAINEAU, Lydie TRIBALLEAU, Lise TRICHET-GUILLOTON.

Tous les membres de l'APEL ont le souci de représenter les parents au sein de la communauté éducative, de favoriser les contacts et de créer un esprit de convivialité.

Ils participent à la vie de l'école par des actions d'accueil, d'animation, d'entraide, par le dialogue établi avec les enseignants, l'OGEC et l'ensemble des parents.

Rôle de représentation

L'APEL représente les parents d'élèves auprès :

- *du chef d'établissement*
- *de l'équipe éducative*
- *du président de l'OGEC et de son conseil*
- *du maire et de son conseil municipal*
- *de la paroisse et de son équipe paroissiale*
- *des services : restauration scolaire, centre de loisirs (périscolaire,...), transports,...*

- des instances de l'enseignement catholique à travers l'U.D.A.P.E.L (union départementale des A.P.E.L) à laquelle elle adhère et des pouvoirs publics.

Rôle d'information



Le président de l'APEL informe :

- son conseil d'administration et son bureau de ses rencontres avec les interlocuteurs cités précédemment
- le chef d'établissement et l'équipe éducative des dispositions particulières prises par son conseil ou par l'UDAPEL
- les familles sur la vie de l'établissement, les projets en cours via la gazette mensuelle, le site internet et la page Facebook : Ogec/apel Louis Chaigne

Rôle d'accueil



L'APEL accueille :

- les parents lors de la rentrée scolaire ou diverses occasions
- les nouveaux parents lors des « journées portes ouvertes »

Rôle d'animation



L'APEL anime la vie de l'école par :

- des manifestations festives
- des actions de ventes
- des « portes ouvertes » aux nouveaux parents

Rôle de soutien



L'APEL soutient :

- les projets pédagogiques initiés par l'équipe enseignante (encadrement, financement)
- le projet pastoral
- l'OGEC

Rôle pastoral

Concernant l'éveil à la foi, l'APEL propose des valisettes thématiques sur le deuil et le baptême pour expliquer ces sujets grâce à des livres adaptés aux enfants de tout âge (en faire la demande auprès du chef d'établissement).

Les ressources

Ce sont les bénéfices des opérations ou manifestations et les cotisations des parents.

Les actions (dont plusieurs communes avec l'Ogec)

Photos de classes - Ventes de goûters/pizzas/saucissons/Madeleines Bijou - Marché de Noël - Arbre de Noël - La Venansaltaise - Petit Marché du 1er mai - Kermesse de l'école...

Vous pouvez venir nous rencontrer lors de la 1ère réunion APEL de cette année scolaire, le jeudi 12 septembre 2024 à 20h30 dans la salle des maîtres.



Infos - contacts : Aurore BRIANCEAU / Jordan PERSILLET - apel.venansault@gmail.com

Pourquoi cotiser à l'APEL ?

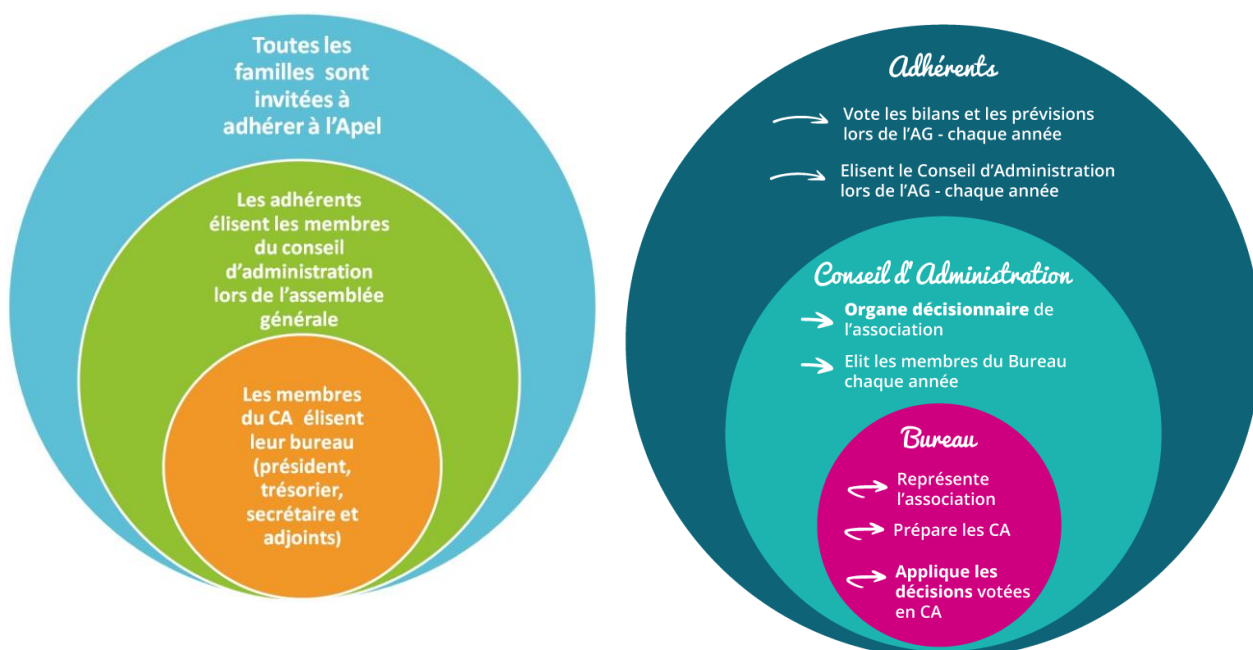
En cotisant, vous soutenez notre association de parents d'élèves ET le mouvement de l'APEL nationale. L'APEL nationale nous représente, Nous parents, auprès de l'enseignement catholique et des pouvoirs publics, pour mieux défendre les droits et les conditions de scolarité de nos enfants !

Cette cotisation, libre et volontaire, indispensable au bon fonctionnement de l'APEL, finance également les quatre services nationaux offerts aux parents :

- L'abonnement à la **revue Famille et éducation**, magazine bimestriel regorgeant d'informations pratiques, de conseils sur la scolarité de nos enfants
- Le site www.apel.fr, pour se tenir informer de l'actualité scolaire et éducative
- La **plateforme téléphonique APEL service** (0810 255 255, prix d'un appel local) pour échanger avec des spécialistes (psychologues, juristes, conseillers scolaires)
- Le **Service d'information et de conseil aux familles** : un accueil personnalisé pour répondre à vos questions et vous épauler dans les éventuelles difficultés que vous pouvez rencontrer lors de la scolarité de vos enfants.

« Cotiser », ce n'est pas s'impliquer directement dans l'APEL de notre école.

Cotiser, un geste simple pour mieux nous représenter ! Sans aucun autre investissement de votre part !



Ci-joint le bulletin d'adhésion à l'APEL, à retourner avec les documents administratifs de rentrée.

*Chaque parent peut être membre de l'OGEC ou de l'APEL.
Nos équipes doivent se renouveler. De nouveaux parents avec de nouvelles idées sont les bienvenus.
N'hésitez pas à nous rejoindre. Devenez acteurs au sein de l'école pour accompagner nos enfants.
L'école ne peut pas vivre sans les associations de parents d'élèves !*

L'OGEC et l'APEL travaillent en étroite collaboration pour la préparation de toutes les manifestations et pour certaines décisions prises au sein de l'école, en lien avec l'équipe pédagogique.

Les 2 associations tiennent à remercier tous les parents qui prennent du temps, dans une organisation familiale et professionnelle souvent chargée, pour poursuivre ce chantier qu'est l'amélioration de la vie des enfants à l'école, avec comme partenaires l'équipe enseignante, la paroisse et la municipalité.

L'épanouissement des enfants à l'école passe par la participation active des parents à la vie éducative. Dans un esprit convivial, l'école, lieu de rassemblement et de rencontres, offre aux parents l'occasion de tisser de nouveaux liens.



Date à noter dans vos agendas :

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des associations de parents APEL et OGEC,
le vendredi 22 novembre 2024 à 20h15**

*Nous vous y présenterons les actions entreprises,
les bilans financiers, les projets à venir...*

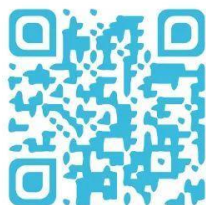
Nous avons à cœur de vous expliquer notre rôle.

*Nous vous proposerons également de voter le renouvellement
des membres des conseils d'administration.*



Ogec/apel Louis Chaigne

SITE ECOLE



Réunions de classe

<p><u>Le jeudi 12 septembre 2024 à 18h30</u></p> <p>Classe des CP/CE1 de Mme Bourdet-Capelet</p>	<p>18h00-19h00:réunion pour les CP 19h00-20h00:réunion pour les CE1</p>
<p>Classe des CE1/CE2 de Mme Réveillère</p> <p>Classe de CE2/CM1 de Mme Guilbaud et Mme Vergnault</p>	<p>18h30 à 20h00 : réunion dans chaque classe</p>
<p><u>Le lundi 16 septembre 2024 à 18h30</u></p> <p>Classe des TPS/PS de Mme Beaufreton</p> <p>Classe des CP de Mmes Bourieau et Prouteau</p>	<p>18h30 à 20h00 : réunion dans la classe</p>
<p><u>Le jeudi 19 septembre 2024 à 18h30</u></p> <p>Classe des CM1/CM2 de M. Travaillé et M Lavenant</p> <p>Classe des CM1/CM2 de Mme Gauvain</p>	<p>18h30 à 20h00 : réunion dans la classe</p>
<p><u>Le lundi 30 septembre 2024 à 18h30</u></p> <p>Classe des PS/MS/GS de Mme Caillé et Mme Baillet</p>	<p>18h30 à 20h00 : réunion dans chaque classe</p>
<p><u>Le jeudi 3 octobre 2024 à 18h30</u></p> <p>Classe des PS/MS/GS de Mme Merceron</p> <p>Classe des PS/MS/GS de Mme Guibert</p>	<p>18h30 à 20h00 : réunion dans chaque classe</p>

Calendrier scolaire 2024-2025

Vacances de Toussaint	du vendredi 18 Octobre 2024 au soir au lundi 4 Novembre 2024 au matin
Samedi matin travaillé	Samedi 14 décembre 2024 de 09h00 à 12h00
Vacances de Noël	du Vendredi 20 Décembre 2024 au soir au Lundi 6 Janvier 2025 au matin
Samedi matin travaillé	Samedi 18 janvier 2025 de 9h00 à 12h00
Vacances d'Hiver	du Vendredi 7 Février 2025 au soir au Lundi 24 février 2025 au matin
Vacances de Printemps	du Vendredi 4 Avril 2025 au soir au mardi 22 avril 2025 au matin
Pont de l'Ascension	Les enfants ne travailleront pas le jeudi 29 mai et vendredi 30 mai
Vacances d'Eté 4 juillet 2025)	Jeudi 3 Juillet 2025 au soir (Il n'y aura pas de centre de loisirs le vendredi 4 juillet 2025)

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués.

Nous vous remercions de la confiance que vous voulez bien nous accorder pour cette prochaine année scolaire. Nous aurons le plaisir et la satisfaction de participer à l'éducation et à l'épanouissement de vos enfants. Nous vous assurons de notre entier dévouement et vous prions d'agréer, Chers Parents, l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

Le Directeur, M. Travaillé Karl

L'équipe enseignante 2024-2025



En bas, de gauche à droite :

Mme Vergnault Vanessa, Mme Beaufreton Sandra , Mme Gauvain Florence , M Lavenant Alexandre, Mme Bourieau Virginie.

En haut, de gauche à droite :

Mme Merceron Marina, Mme Guilbaud Hélène, Mme Bourdet-Capelet Natacha, Mme Guibert Nathalie, M. Travaillé Karl, Mme Reveillère Karine, Mme Caillé Stéphanie et Mme Baillet Agathe.

Absents sur la photo : Mme Prouteau Christiane et M Poissonnet Cyril.



Caroline Macé Soraya Poirier Emmanuelle Chatelier Emilie Besson Stéphanie Jaud